

11-11-2023

Je voudrais vous parler de cette guerre, à Saint-Alban-des-Villard. Sur notre monument aux Morts, 49 Villarins, dont les noms sont inscrits. De ce conflit là, notre commune, comme celle de St Colomban, garde la marque indélébile. Il y a toujours du monde, à Saint-Alban, le 11 novembre, car nous avons tous un nom connu sur ce monument. En 1911, Saint-Alban recensait 511 habitants. C'est donc près de 10 % de sa population qui est restée au front...

Je voudrais dire, aussi, ce que furent ces années de guerre pour celles et ceux qui restaient ici, dans un pays où seule la force physique permettait de vivre au quotidien. Entre les années 1914 et 1919, le registre des délibérations municipales est majoritairement consacré aux réunions du bureau d'assistance ; le 3 septembre 1916, par exemple, il faut statuer sur une demande d'assistance aux familles nombreuses présentée par une femme, je cite, « dont le mari a été tué en juin dernier à la guerre et qui a 4 enfants dont l'aîné a 5 ans et qui ne touche qu'une allocation mensuelle de 5 F pour un enfant ; le Conseil municipal est d'avis de prononcer l'admission à l'assistance aux familles nombreuses pour 2 allocations complémentaires, étant donné la situation presque misérable de cette dame. »

Parfois, c'est encore une autre tragédie. St Alban, comme plusieurs autres villages de Maurienne et de Savoie, recueille des rapatriés, le plus souvent des femmes et des enfants, renvoyés en France par les Allemands, peu intéressés par des forces non productives dans les territoires qu'ils occupent. Ces réfugiés viennent depuis, en particulier, le département des Ardennes, via l'Allemagne, la Suisse et Annemasse. Ainsi le bureau d'assistance de notre commune, dans sa séance du 1er septembre 1918 délibère sur la demande présentée par une femme en vue de son admission à l'assistance aux familles nombreuses. Je cite : « Le Conseil, étant donnée la situation de Réfugiée en cette commune de la demanderesse est d'avis de l'admettre à l'assistance aux familles nombreuses. »

La même personne, dans un alinéa précédent, est "*admise à l'assistance aux femmes en couche*", ce qui laisse imaginer le parcours de cette mère expulsée de son département d'origine par l'occupant, arrivant dans ce pauvre village de montagne.

Je voudrais évoquer aussi la figure de Jean Jaurès. Des avenues, des rues, des places, des écoles portent son nom, à Chambéry, à Albertville, à St Jean ou à Modane et partout en France. Jean Jaurès a été assassiné le 31 juillet 1914 à Paris. Le lendemain, 1<sup>er</sup> août 1914, la France déclarait la mobilisation générale, le 3 août l'Allemagne déclarait la guerre à la France. Quelques jours avant sa mort, le 25 juillet 1914, Jaurès disait : « j'espère encore malgré tout qu'en raison même de l'énormité du désastre dont nous sommes menacés, à la dernière minute, les gouvernements se ressaisiront »

Et le 31 juillet 1914, quelques heures avant sa mort, le député Jaurès, furieux, apostrophait une nouvelle fois le Ministre de l'Intérieur à l'assemblée : « il faut négocier encore ! »

Car Jean Jaurès pensait profondément que tout n'avait pas été tenté pour sauver la paix. Et il écrivait : « Il n'y a aucune contradiction à faire l'effort maximum pour assurer la paix et si cette guerre éclate malgré nous, à faire l'effort maximum pour assurer l'indépendance et l'intégrité de la nation. »

Il ne refusait pas de défendre le pays, il refusait de laisser passer la moindre chance d'éviter la guerre par la diplomatie et la négociation. Sa voix n'a pas résonné assez fort pour nous éviter d'être aujourd'hui devant un monument aux Morts portant 49 noms.

Mais nous ne pouvons pas nous souvenir sans dire qu'hélas, aujourd'hui, 105 ans après le 11 novembre 1918, nous voyons bien dans la presse, dans les médias, qu'une horreur estompe l'autre, qu'un conflit cache l'autre, sans le clore. Demain, l'association des Maires de France appelle à un rassemblement devant les Préfectures contre l'antisémitisme. Avant-hier, à Paris, le Président de la République

Française a appelé à un cessez le feu en ouverture de la conférence humanitaire sur Gaza, à Paris.

Je vais conclure avec cette phrase de Dominique de Villepin, ancien premier Ministre, ancien ministre des Affaires étrangères : « Il n'y a pas de responsabilité collective d'un peuple pour des crimes commis par quelques-uns ». C'est des phrases comme celle-ci qui ont permis aux peuples français et allemands, après deux guerres épouvantables, de trouver le chemin de la réconciliation.

La voie est étroite, très étroite en cette fin d'année 2023 pour trouver des chemins de paix. Mais il ne peut y avoir d'autres chemins à chercher, pour les enfants des Kibboutz, pour les enfants de Gaza, pour les enfants d'Ukraine et les enfants de Russie, pour les enfants du monde entier.

*Merci de votre présence, merci aux forces représentant la Gendarmerie, merci aux pompiers volontaires ou professionnels, merci à vous tous et je vous donne rendez vous pour le traditionnel vin d'honneur au Triandou.*

*Mme Jacqueline DUPENLOUP*

*Maire*